



CAHIER DES COMITÉS

2025-2026

Secrétariat général
Mise à jour : 17 décembre 2025

TABLE DES MATIERES

CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT	3
COMITÉ DE PARENTS	4
COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	5
COMITÉ DE VÉRIFICATION	6
COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	7
COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE	8
COMITÉ DE COORDINATION	9
COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION	10
COMITÉ SECTORIEL DU PRIMAIRE	11
COMITÉ SECTORIEL DU SECONDAIRE	12
COMITÉ SECTORIEL DE L'ÉDUCATION DES ADULTES	13
COMITÉ SECTORIEL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	14
COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDA)	15
COMITÉ PARITAIRE POUR LES ÉLÈVES À RISQUE ET LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE	16
COMITÉ DE PARTICIPATION DES ENSEIGNANT(E)S (CPEC)	17
COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT DES ÉLÈVES	18
COMITÉ SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ	19
COMITÉS DES RELATIONS DE TRAVAIL	21
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	22
COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES	23
COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES	25
COMITÉ D'ÉTUDE SUR LA PLANIFICATION DE L'UTILISATION DES IMMEUBLES (CEPUI)	26
COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	27
COMITÉ D'ACCÈS À L'INFORMATION	28
COMITÉ DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION (GRCC)	29
DÉLÉGATION OFFICIELLE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES DU QUÉBEC	30

Conseils d'établissement

Détenteur des documents officiels : L'école ou le centre gère les rapports annuels, les procès-verbaux et les documents déposés pour l'année en cours et les rend disponibles sur son site Web. L'année suivante, elle transfère ces documents au Secteur de la gestion documentaire et archives du Secrétariat général.

Fondements

[42 LIP](#) « Est institué, dans chaque école, un conseil d'établissement [...] »

Mandat

[74 LIP](#) « Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire. »

[109 LIP](#) « Le conseil d'établissement analyse la situation du centre, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif du centre, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par le centre et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel du centre et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire. »

Composition

[43 LIP](#) « Le centre de services scolaire détermine, après consultation de chaque groupe intéressé, le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement. [...] »

[RF.SG.02](#) Règles de fonctionnement sur la composition du conseil d'établissement

Rencontres

[67 LIP](#) « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire. »

[68 LIP](#) « Les séances du conseil d'établissement sont publiques; toutefois, un huis clos peut être décrété afin d'étudier tout sujet pouvant causer préjudice à une personne. »

Comité de parents

Détenteur des documents officiels : Direction générale adjointe aux affaires éducatives

Fondements

189 LIP « Est institué dans chaque centre de services scolaire un comité de parents [...] »

Mandat

192 LIP « Le comité de parents a pour fonctions :

1° de valoriser l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant une école du centre de services scolaire;

2° de proposer au centre de services scolaire des moyens pour soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative;

3° de proposer au centre de services scolaire des moyens destinés à favoriser les communications entre les parents et les membres du personnel de l'école;

4° de promouvoir la participation des parents aux activités de l'école et du centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire;

5° de transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

6° d'élaborer, avec le soutien du centre de services scolaire, et de proposer à celui-ci, pour adoption, la politique relative aux contributions financières;

7° de donner son avis au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles, sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire, de même que sur tout sujet pour lequel il doit être consulté. »

Composition

Comité exécutif du comité de parents :

Présidence	➤ Jacinthe Malo
Vice-présidence pour le primaire	➤ Abibatou Mbodj Pfarr
Vice-présidence pour le secondaire	➤ Poste vacant
Trésorière	➤ Christine Seyer
Responsable des communications	➤ Poste Vacant
Déléguée 1 à la FCPQ	➤ Jacinthe Malo
Parents siégeant au CA du CSS	➤ André Nicodème Berlin Takoudjou ➤ Gloire Lomami ➤ Sonia Poirier-Godin

Rencontres

Les dates des assemblées générales du comité de parents sont disponibles sur le site Web du Centre de services scolaire, à la [page suivante](#).

Comité de gouvernance et d'éthique

Détenteur des documents officiels : Secrétariat général

Fondements

193.1 LIP « Le conseil d'administration du centre de services scolaire doit instituer les comités suivants:

1° un comité de gouvernance et d'éthique; [...] »

Mandat

193.1 LIP « [...] Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'[article 459.5](#). [...] »

Résolutions

- CC : 16/09/09
- CC : 128/05/09
- CC : 129/05/09
- CA : 36/11/22 (« [...] les administrateurs suivants siègent jusqu'au 30 juin 2024 sur les comités [...] »)
- CA : 06/08/24 (« [...] les administrateurs suivants siègent jusqu'au 30 juin 2026 sur les comités [...] »)

Composition

Administrateurs	<ul style="list-style-type: none">➤ Steeve Guérard➤ Christian Jaouich➤ Patrick Gravel
Personnes-ressources	<ul style="list-style-type: none">➤ Mireille Dion, directrice générale par intérim➤ Catherine Jobin, secrétaire générale

Rencontres

Trois (3) rencontres par année : Le lundi, de 17 h à 19 h.

Comité de vérification

Détenteur des documents officiels : Services des ressources financières

Fondements

193.1 LIP « Le conseil d'administration du centre de services scolaire doit instituer les comités suivants:

[...] 2° un comité de vérification; [...] »

Mandat

193.1 LIP « [...] Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire. Le comité doit s'adoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière. [...] »

Résolutions

- CA : 36/11/22 (« [...] les administrateurs suivants siègent jusqu'au 30 juin 2024 sur les comités [...] »)
- CA : 06/08/24 (« [...] les administrateurs suivants siègent jusqu'au 30 juin 2026 sur les comités [...] »)

Composition

Administrateurs	<ul style="list-style-type: none">➤ Grégory Pélissier➤ Frédéric Villeneuve➤ Patricia Cruz Aldana
Personnes-ressources	<ul style="list-style-type: none">➤ Érick Parent, directeur général adjoint aux affaires administratives➤ Alexandre Lavoie, directeur des Services des ressources financières

Rencontres

Aux dates suivantes, à 14 h :

- 12 novembre 2025
- 18 mars 2026
- 13 mai 2026

Comité des ressources humaines

Détenteur des documents officiels : Direction générale adjointe aux affaires éducatives

Fondements

193.1 LIP « Le conseil d'administration du centre de services scolaire doit instituer les comités suivants:

[...] 3° un comité des ressources humaines. [...] »

Mandat

193.1 LIP « [...] Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par le centre de services scolaire en application des articles 96.8, 110.5 ou 198. Il a aussi pour fonction de proposer au conseil d'administration du centre de services scolaire les critères d'évaluation du directeur général du centre de services scolaire. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire. [...] »

Résolutions

- CA : 36/11/22 (« [...] les administrateurs suivants siègent jusqu'au 30 juin 2024 sur les comités [...] »)
- CA : 06/08/24 (« [...] les administrateurs suivants siègent jusqu'au 30 juin 2026 sur les comités [...] »)

Composition

Administrateurs	<ul style="list-style-type: none">➤ Audrey Marquis➤ André Nicodème Berlin Takoudjou➤ Lydie Pincemin
Personnes-ressources	<ul style="list-style-type: none">➤ Mireille Dlon, directrice générale par intérim➤ Nancy Paquet, directrice des Services des ressources humaines

Rencontres

Trois (3) rencontres par année : Le lundi, de 17 h à 19 h.

Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

Détenteur des documents officiels : Secrétariat général

Fondements

Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone

art. 26 « Un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie est formé au sein du centre de services scolaire [...] »

Mandat

Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone

art. 26 « [...] aux fins d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevir au présent règlement. [...] »

Résolution

➤ CA : 37/11/22 (« [...] les personnes suivantes soient désignées pour former le Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie du Centre de services scolaire de la Capitale et ce, pour un mandat d'une durée de cinq (5) ans, voire pour les années scolaires 2022-2023 à 2026-2027 [...] »)

Composition

Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone

art. 26 « [...] Ce comité est composé de trois personnes, nommées par le conseil d'administration par le vote d'au moins les deux tiers de ses membres, qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

1. Elle possède une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation;
2. Elle est un ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire;
3. Elle possède une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique.

Le comité doit être composé de membres provenant d'au moins deux de ces trois catégories.

Les membres du comité ne peuvent être membres du conseil d'administration ou employés d'un centre de services scolaire ou liés à ceux-ci. [...] »

	<p>➤ Joanne Chenard, ancienne directrice générale adjointe aux affaires éducatives de la Commission scolaire de la Capitale</p> <p>➤ Martin Labbé, ancien commissaire parent de la Commission scolaire de la Capitale</p> <p>➤ Odile Côté-Rousseau, ancienne membre du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Capitale</p>
Personne-ressource	<p>➤ Catherine Jobin, secrétaire générale</p>

Rencontres

Au besoin.

Comité de coordination

Détenteur des documents officiels : Direction générale adjointe aux affaires éducatives

Mandat

Favoriser une meilleure coordination de l'action des services dans la réponse constante qui doit être assurée aux besoins exprimés par les diverses instances du Centre de services scolaire, de même que dans la préparation des projets qui doivent être présentés au comité consultatif de gestion;

Exercer une fonction de conseil auprès du directeur général pour tout projet à être soumis soit au comité consultatif de gestion, soit au conseil d'administration;

Exercer une fonction de gérance pour ce qui touche les aspects d'organisation relatifs aux centres administratifs et aux affaires ne concernant pas la vie de l'école ou du centre.

Composition

Les directions des services administratifs	➤ Alexandre Lavoie ➤ Francis Bélanger ➤ Éric Fortin ➤ Nancy Paquet ➤ Carole Lefebvre (intérim)
La secrétaire générale	➤ Catherine Jobin
La directrice générale adjointe aux affaires éducatives	➤ Mélanie Rhainds (intérim)
Le directeur général adjoint aux affaires administratives	➤ Érick Parent
La directrice générale	➤ Mireille Dion (intérim)

Rencontres

Les mardis suivants, à 9 h : (sauf lorsque précisé autrement)

- 11 août 2025
- 9 septembre 2025
- 30 septembre 2025
- 28 octobre 2025
- 2 décembre 2025
- 12 janvier 2026
- 10 février 2026
- 17 mars 2026
- 14 avril 2026
- 5 mai 2026
- 2 juin 2026

Comité consultatif de gestion

Détenteur des documents officiels : Direction générale adjointe aux affaires éducatives

Fondements

183 LIP « [...] le centre de services scolaire doit instituer, sous la direction du directeur général, un comité consultatif de gestion [...] »

Mandat

Participer à l'élaboration des politiques et des règlements du Centre de services scolaire;

Participer à la détermination des orientations et des objectifs à proposer au Centre de services scolaire;

Mettre sur pied, s'il y a lieu, des comités ponctuels en rapport avec les objets énoncés au 1^{er} alinéa;

Participer à l'élaboration des ordres du jour des rencontres du comité consultatif de gestion;

Proposer toute mesure propre à améliorer la gestion du Centre de services scolaire dans le cadre de l'élaboration et de la modification des politiques et des règlements;

Former des comités sectoriels de travail sous la responsabilité des directions de service. Ces comités sectoriels fonctionnent selon trois volets:

- Volet de **consultation** dans lequel le comité soumet son avis au comité consultatif de gestion le cas échéant, pour tout dossier ayant des incidences sur l'ensemble de l'organisation;
- Volet de **information et d'expertise** dans lequel le comité échange et diffuse l'information pertinente;
- Volet de **concertation et de décision**, dans lequel le comité se concerte ou prend des décisions pour des dossiers spécifiques à chaque secteur, dans le respect de l'autonomie de chaque école ou centre défini par la Loi.

Ces comités exercent leur mandat dans le cadre défini par le champ de compétence et mandat du comité consultatif de gestion et dans le respect de l'autonomie des écoles et des centres, définie par la LIP.

Composition

183 LIP « [...] un comité consultatif de gestion au sein duquel siègent les directeurs d'école, les directeurs de centre de formation professionnelle, les directeurs de centre d'éducation des adultes et des membres du personnel cadre du centre de services scolaire.

Les directeurs d'école et les directeurs de centre doivent être majoritaires à ce comité. »

Rencontres

Les mardis suivants, à 8 h 30 :

- 13 août 2025
- 16 septembre 2025
- 24 septembre (élargi)
- 7 octobre 2025
- 4 novembre 2025
- 9 décembre 2025
- 13 janvier 2026
- 17 février 2026
- 24 mars 2026
- 21 avril 2026
- 12 mai 2026
- 9 juin 2026

Comité sectoriel du primaire

Détenteur des documents officiels : Services éducatifs

Fondements

Ce comité exerce son mandat dans le cadre défini par le champ de compétence et mandat du comité consultatif de gestion et dans le respect de l'autonomie des écoles et des centres, définie par la LIP.

Mandat

Favoriser la circulation de l'information, la concertation et le ressourcement mutuel;

Prendre certaines décisions sectorielles, d'intérêt commun, lors des rencontres de ces comités;

Traiter tant des dossiers à caractère pédagogique que ceux à caractère administratif d'intérêt commun.

Composition

Les directions ou les directions adjointes d'écoles primaires	
L'équipe de direction des Services éducatifs	

Rencontres

Les jeudis suivants : (sauf lorsque précisé autrement)

- 14 août 2025
- 4 septembre 2025
- 2 octobre 2025
- 30 octobre 2025
- 4 décembre 2025
- 21 janvier 2026
- 19 février 2026
- 19 mars 2026
- 9 avril 2026
- 7 mai 2026
- 4 juin 2026

Comité sectoriel du secondaire

Détenteur des documents officiels : Services éducatifs

Fondements

Ce comité exerce son mandat dans le cadre défini par le champ de compétence et mandat du comité consultatif de gestion et dans le respect de l'autonomie des écoles et des centres, définie par la LIP.

Mandat

Favoriser la circulation de l'information, la concertation et le ressourcement mutuel;

Prendre certaines décisions sectorielles, d'intérêt commun, lors des rencontres de ces comités;

Traiter tant des dossiers à caractère pédagogique que ceux à caractère administratif d'intérêt commun.

Composition

Les directions ou les directions adjointes d'écoles secondaires	
L'équipe de direction des Services éducatifs	

Rencontres

Les jeudis suivants : (sauf lorsque précisé autrement)

- 14 août 2025
- 11 septembre 2025
- 23 octobre 2025
- 27 novembre 2025
- 11 décembre 2025
- 21 janvier 2026
- 12 février 2026
- 2 avril 2026
- 30 avril 2026
- 21 mai 2026
- 11 juin 2026

Comité sectoriel de l'éducation des adultes

Détenteur des documents officiels : Services éducatifs

Fondements

Ce comité exerce son mandat dans le cadre défini par le champ de compétence et mandat du comité consultatif de gestion et dans le respect de l'autonomie des écoles et des centres, définie par la LIP.

Mandat

Favoriser la circulation de l'information, la concertation et le ressourcement mutuel;

Prendre certaines décisions sectorielles, d'intérêt commun, lors des rencontres de ces comités;

Traiter tant des dossiers à caractère pédagogique que ceux à caractère administratif d'intérêt commun.

Composition

Les directions ou les directions adjointes de centre	
La direction adjointe des Services éducatifs, secteur de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes (animation)	➤ Valérie Bilodeau

Rencontres

Les mercredis suivants :

- 21 août 2025
- 25 septembre 2025
- 16 octobre 2025
- 20 novembre 2025
- 29 janvier 2026
- 25 mars 2026
- 14 mai 2026

Comité sectoriel de la formation professionnelle

Détenteur des documents officiels : Services éducatifs

Fondements

Ce comité exerce son mandat dans le cadre défini par le champ de compétence et mandat du comité consultatif de gestion et dans le respect de l'autonomie des écoles et des centres, définie par la LIP.

Mandat

Favoriser la circulation de l'information, la concertation et le ressourcement mutuel;

Prendre certaines décisions sectorielles, d'intérêt commun, lors des rencontres de ces comités;

Traiter tant des dossiers à caractère pédagogique que ceux à caractère administratif d'intérêt commun.

Composition

Les directions ou les directions adjointes de centre	
La direction adjointe des Services éducatifs, secteur de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes (animation)	➤ Valérie Bilodeau

Rencontres

Les mercredis suivants :

- 28 août 2025
- 25 septembre 2025
- 6 novembre 2025
- 10 décembre 2025
- 29 janvier 2026*
- 26 mars 2026
- 28 mai 2026

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Détenteur des documents officiels : Services éducatifs

Fondements

185 LIP « Le Centre de services scolaire doit instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. [...] »

Mandat

187 LIP « Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour fonctions:

- 1° de donner son avis au centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- 2° de donner son avis au comité de répartition des ressources sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves;
- 3° de donner son avis au comité d'engagement pour la réussite des élèves sur le plan d'engagement vers la réussite.

Le comité peut aussi donner son avis au centre de services scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. »

Composition

186 LIP « Le conseil d'administration du centre de services scolaire détermine le nombre de représentants de chaque groupe.
Les représentants des parents doivent y être majoritaires. [...] »

Parents d'élèves HDAA désignés par le comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Katie Dubois ➤ Eric Duguay ➤ Guylaine Duchesneau ➤ Michel Gasseau ➤ Jacinthe Malo ➤ Julie Charest ➤ Gloire Lomami ➤ Catherine Rainville ➤ Laurie Boudreau ➤ Annie Carbonneau ➤ Patrice Breton ➤ Maxime Mondoux ➤ Sarah-Maude Deschênes (substitut) ➤ Xavier Daboval (substitut) ➤ Sophie Beaudry-Robichaud (subst.) ➤ Sonia Poirier-Godin (substitut)
Représentants du personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caroline Cimon ➤ Magalie Lévesque
Représentants du personnel professionnel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Information à venir</i> ➤ <i>Information à venir</i>
Représentant du personnel de soutien	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poste vacant ➤ Poste vacant
Représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves HDAA, désignés par le conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Florence Filion, neuropsychologue
Une (1) direction d'école, désignée par la direction générale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mylène Desbiens
La direction générale ou son représentant (participe aux séances sans droit de vote)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Marilou Simard

Rencontres

Les dates des rencontres du CCSEHDAA sont disponibles sur le site Web du Centre de services scolaire, à la [page suivante](#).

Comité paritaire pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Détenteur des documents officiels : Services éducatifs

Mandat

Faire des recommandations sur la répartition des ressources disponibles entre le Centre de services scolaire et les écoles;

Faire des recommandations sur l'élaboration et la révision de la politique du Centre de services scolaire relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

Faire des recommandations sur les modalités d'intégration et les services d'appui ainsi que sur les modalités de regroupement dans les classes spéciales;

Faire des recommandations quant à la mise en œuvre de la politique du Centre de services scolaire notamment sur les modèles d'organisation des services;

Faire des recommandations sur le formulaire prévu à la clause 8-9.07 de la convention collective;

Faire le suivi de l'application de l'annexe XLII;

Traiter de toute problématique référée par les parties.

Composition

Un (1) représentant du comité consultatif de gestion, secteur primaire	➤ Catherine Bégin
Un (1) représentant du comité consultatif de gestion, secteur secondaire	➤ Anne-Marie Lemieux
La directrice adjointe de l'adaptation scolaire et des services complémentaires	➤ Marilou Simard
La directrice des Services éducatifs	➤ Carole Lefebvre (intérim)
Quatre (4) représentants des enseignants	➤ Valérie Drapeau ➤ Jonathan Vaillancourt ➤ Frédérik Ste-Croix Lévesque ➤ Virginie Coulombe

Rencontres

- 21 octobre 2025
- 20 janvier 2026
- 15 avril 2026
- 28 avril 2026

Comité de participation des enseignant(e)s (CPEC)

Détenteur des documents officiels : Services éducatifs

Le centre de services scolaire et le syndicat reconnaissent le CPEC comme étant le mécanisme officiel de participation des enseignantes et enseignant au niveau du Centre de services scolaire

Mandat

Le Centre de services scolaire et le syndicat conviennent que les objets suivants doivent être soumis à la participation du CPEC

- Ceux référencés par l'[article 244](#) ou tout autre article pertinent de la LIP;
- Ceux référencés par l'entente nationale ou locale;
- Ceux à caractère pédagogique qui dépassent le cadre de l'école;
- L'élaboration des politiques ou règlements à caractère pédagogique ou administratif (ayant une incidence sur la tâche des enseignantes et des enseignants) et les règles d'application de ces politiques et de ces règlements.

Composition

Participation patronale :

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carole Lefebvre (intérim) ➤ Jacinthe Verret (intérim)
Deux (2) représentants du secteur primaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caroline Blais ➤ Alexandra Guay
Deux (2) représentants du secteur secondaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ François Letarte ➤ François Pouliot
Deux (2) représentants du secteur de l'éducation des adultes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nadine Genest ➤ Sébastien Morais
Trois (3) représentants du secteur de la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mathieu Bilodeau ➤ Rémi Veilleux ➤ Julie Daigle (substitut)

Participation syndicale :

Représentants du personnel enseignant au secteur des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Doriane Angers ➤ Félix Désaultels ➤ Valérie Drapeau ➤ Isabelle Forget ➤ Mathieu Lemelin-Pouliot ➤ Martin Lessard ➤ Thaïs Mirceta ➤ Poste vacant (substitut primaire) ➤ Karine Germain (substitut secondaire)
Représentants du secteur de l'éducation des adultes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Information à venir</i> ➤ <i>Information à venir</i> ➤ <i>Information à venir</i>
Représentants du secteur de la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Information à venir</i> ➤ <i>Information à venir</i> ➤ <i>Information à venir</i> ➤ <i>Information à venir</i>

Rencontres

- 30 septembre 2025
- 12 novembre 2025
- 27 janvier 2026
- 31 mars 2026
- 29 avril 2026
- 27 mai 2026

Comité consultatif de transport des élèves

Détenteur des documents officiels : Direction générale adjointe aux affaires administratives

Fondements

- 188 LIP** « Chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement. »

[Règlement sur le transport des élèves](#)

Mandat

Donner son avis sur toute question relative au transport scolaire, notamment sur la planification, la coordination, le financement et l'administration de ce transport;

Donner son avis sur toute question relative au transport scolaire du centre de services scolaire et sur les modalités d'octroi de contrats de transport scolaire, avant que le centre de services scolaire n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi.

Résolutions

- CA : 36/11/22 (« [...] les administrateurs suivants siègent jusqu'au 30 juin 2024 sur les comités [...] »)
- CA : 06/08/24 (« [...] les administrateurs suivants siègent jusqu'au 30 juin 2026 sur les comités [...] »)

Composition

La directrice générale adjointe aux affaires éducatives	➤ Mélanie Rhainds
Les responsables des services du transport	➤ Dominic Gauthier ➤ Gabriel Méthot
Deux (2) représentants du conseil d'administration	➤ André Nicodème Berlin Takoudjou ➤ Gloire Lomami
Un (1) représentant du comité consultatif de gestion	➤ Alain Gagnon
Un (1) représentant du R.T.C.	➤ Olivier Pignac-Robitaille
Un (1) représentant du comité de parents	➤ Jean-Nicolas Harvey ➤ Cléophace Akitegetse (substitut)

Rencontres

- 12 novembre 2025
- 18 février 2026
- 10 juin 2026

Comité sur la santé et sécurité

Détenteur des documents officiels : Services des ressources humaines

Fondements

LMRSST La *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST) oblige les centres de services scolaires (CSS) à mettre en place deux types de mécanismes et participation des travailleurs dans leurs établissements de 20 travailleurs et plus : le représentant en santé et sécurité et le comité de santé et de sécurité. La loi permet, sous certaines conditions, de regrouper des établissements pour mettre en place ces mécanismes.

Mandat

Participer à l'identification et à l'analyse des risques pouvant affecter la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs.

Faire des recommandations écrites au Centre de services scolaire de la Capitale.

Composition du comité regroupant les écoles primaires

Participation patronale :

Un (1) représentant des Services des ressources humaines	➤ Mylène Berthiaume
Un (1) représentant des Services des ressources matérielles	➤ Benjamin Dion
Un (1) représentant des Services éducatifs	➤ Marie-Claire Henry
Trois (3) représentants du secteur primaire	➤ Sylvie Beaudoin ➤ Annie Lestage ➤ Alexandre Pelchat

Participation syndicale :

Deux (2) représentants du personnel enseignant	➤ Mélanie Rioux ➤ Véronique Rousseau-Carrier
Deux (2) représentants du personnel professionnel	➤ Information à venir ➤ Information à venir
Deux (2) représentants du personnel de soutien	➤ Christelle Néron ➤ Poste vacant

Composition du comité regroupant les écoles secondaires et adultes

Participation patronale :

Un (1) représentant des Services des ressources humaines	➤ Mylène Berthiaume
Un (1) représentant des Services des ressources matérielles	➤ Stéphan Hamel
Un (1) représentant des Services éducatifs	➤ Jacinthe Verret
Trois (3) représentants du secteur secondaire et adultes	➤ Catherine Bégin ➤ Isabelle Desmeules ➤ Marie-Claude Janelle

Participation syndicale :

Deux (2) représentants du personnel enseignant	➤ Marie-Claire Giroux ➤ Sarah Morin
Deux (2) représentants du personnel professionnel	➤ Information à venir ➤ Information à venir
Deux (2) représentants du personnel de soutien	➤ Christelle Néron ➤ Poste vacant

Composition du comité regroupant services administratifs et services éducatifs centralisés

Participation patronale :	
Un (1) représentant des Services des ressources humaines	➤ Nathalie Daigle
Un (1) représentant des Services éducatifs	➤ Dominic Gauthier
Un (1) représentants des Services administratifs	➤ Information à venir
Participation syndicale :	
Deux (2) représentants du personnel professionnel	➤ Information à venir ➤ Information à venir
Deux (2) représentants du personnel de soutien	➤ Poste vacant ➤ Poste vacant

Composition du comité pour les services des ressources matérielles (soutien manuel)

Participation patronale :	
Un (1) représentant des Services des ressources humaines	➤ Nathalie Daigle
Un (1) représentant des Services des ressources matérielles	➤ Jean-François Lemieux
Participation syndicale :	
Deux (2) représentants du personnel de soutien	➤ Poste vacant ➤ Poste vacant

Composition du sous-comité regroupant les services spécialisés

Participation patronale :	
Un (1) représentant des Services des ressources humaines	➤ Mylène Berthiaume
Un (1) représentant des Services des ressources matérielles	➤ Marilyn Yockell
Un (1) représentant des Services éducatifs	➤ Marilou Simard ➤ Julie Bélanger ➤ Anne-Catherine Bilodeau ➤ Mylène Desbiens ➤ Yann Auclair (substitut)
Trois (3) représentants du secteur primaire	
Participation syndicale :	
Trois (3) représentants du personnel des écoles primaires	➤ Mathieu Lemelin-Pouliot ➤ Véronique Rousseau-Carrier ➤ Poste vacant
Trois (3) représentants du personnel des écoles secondaires et adultes	➤ Information à venir ➤ Information à venir ➤ Information à venir

Rencontres

Primaire	Secondaire-FGA	Serv. administratifs	Soutien manuel	Services spécialisés
➤ 17 ou 18 sept.	➤ 17 ou 18 sept.	➤ 17 ou 18 sept.	➤ 17 ou 18 sept.	➤ 17 ou 18 sept.
➤ 8 octobre 2025	➤ 16 octobre 2025	➤ 1 octobre 2025	➤ 15 octobre 2025	➤ 29 octobre 2025
➤ 3 déc. 2025	➤ 10 déc. 2025	➤ 9 déc. 2025	➤ 17 déc. 2025	➤ 5 déc. 2025
➤ 12 mars 2026	➤ 13 mars 2026	➤ 25 mars 2026	➤ 17 mars 2026	➤ 18 mars 2026
➤ 5 mai 2026	➤ 13 mai 2026	➤ 12 mai 2026	➤ 22 mai 2026	➤ 27 mai 2026

Comités des relations de travail

Détenteur des documents officiels : Direction générale

Composition

CRT – Personnel professionnel :

Participation patronale	➤ Crystel Turcotte
Un (1) représentant du secteur primaire	➤ Yann Auclair
Un (1) représentant d'un autre secteur	➤ Élizabeth Fortin

Participation syndicale	
Trois (3) représentants du personnel professionnel	➤ Julie Gobeil ➤ Milène Patriarca ➤ Martin Bertrand

CRT – Personnel de soutien :

Participation patronale	➤ Crystel Turcotte
Un (1) représentant du secteur primaire	➤ Annie St-Pierre
Un (1) représentant d'un autre secteur	➤ Marie-Claude Janelle

Participation syndicale	
Trois (3) représentants du personnel de soutien	➤ Isabelle Mahar ➤ Pierre Imbeault ➤ Louis-Philippe Tremblay

Personnel d'encadrement :

P.DG.02 Politique de gestion du personnel cadre du Centre de services scolaire de la Capitale

La direction générale	➤ Mireille Dion (intérim)
La directrice générale adjointe aux affaires éducatives	➤ Mélanie Rhainds (intérim)
Le directeur général adjoint aux affaires administratives	➤ Érick Parent
La directrice des Services des ressources humaines	➤ Nancy Paquet
Deux (2) membres de l'Association des cadres scolaires du Québec, section Capitale (ACSQ)	
Deux (2) membres de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement de Québec, association membre de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Québec (ADEQ)	
Deux (2) membres de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles, section de la Capitale (AQDPE)	

Rencontres

Dix (10) rencontres par année sont prévues.

Comité de perfectionnement

Détenteur des documents officiels : Services des ressources humaines

Composition

Personnel enseignant :

Participation patronale	➤ Christine Lamy ➤ Carole Lefebvre
Un (1) représentant du secteur primaire	➤ Sonia Doucet
Un (1) représentant du secteur secondaire	➤ Élizabeth Fortin

Participation syndicale	
Trois (3) représentants du personnel enseignant	➤ Valérie Drapeau ➤ Isabelle Forget ➤ Cathy Maheux ➤ Charles Tremblay-Routhier ➤ Poste vacant (substitut)

Personnel professionnel :

Participation patronale	➤ Crystel Turcotte
Un (1) représentant du secteur primaire	➤ Audrey Corneau

Participation syndicale	
Trois (3) représentants du personnel professionnel	➤ Marie-Hélène Berthiaume ➤ Maude Bussière ➤ Sophie Rainville ➤ Julie Gobeil (substitut)

Personnel de soutien :

Participation patronale	➤ Crystel Turcotte
Un (1) représentant du secteur primaire	➤ Caroline Guérette
Un (1) représentant du secteur secondaire	➤ François Letarte

Participation syndicale	
Trois (3) représentants du personnel de soutien	➤ Sylvie Fortin ➤ Annie Marcoux ➤ Louis-Philippe Tremblay

Personnel d'encadrement :

P.DG.02 Politique de gestion du personnel cadre du Centre de services scolaire de la Capitale : « 10.4.1 [...] Les comités locaux de perfectionnement des cadres sont composés de gestionnaires nommés par les associations »

Rencontres

Quatre (4) rencontres par année sont prévues.

Comité de répartition des ressources

Détenteur des documents officiels : Services des ressources financières

Fondements

193.2 LIP « Le centre de services scolaire doit instituer un comité de répartition des ressources [...] »

Mandat

Mettre en place un processus de concertation en vue d'établir les objectifs, les principes et les critères de la répartition annuelle des revenus conformément à l'[article 275](#) de la LIP;

Recommander la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'[article 261](#) de la LIP, telle que proposée par les Services éducatifs et/ou les comités sectoriels du primaire et/ou du secondaire;

Approuver les différents modèles de répartition de ressources financières du Centre de services scolaire et en recommander l'utilisation ou la révision :

- Les modalités d'allocation des ressources aux établissements;
- Les modèles de répartition de l'organisation scolaire du primaire (incluant le préscolaire) et du secondaire ;
- Le modèle de répartition du produit maximal de la taxe;
- Le modèle de répartition du financement des plans d'effectifs autres que cadres et enseignants des écoles secondaires (Points C);
- Le modèle de répartition de la subvention pour la formation professionnelle;
- Le modèle de répartition de la subvention pour la formation générale des adultes;
- Le modèle de répartition des mesures dédiées aux établissements;
- La constitution de mutuelles de risque par secteurs pour l'absentéisme à long terme;
- Les charges du Centre de services scolaire

Examiner annuelle l'impact des plans d'effectifs en consultation;

Élaborer un partage de l'enveloppe d'investissement entre les différents secteurs d'activités en tenant compte d'un plan quinquennal et des « réseaux » identifiés annuellement;

Recommander l'encadrement budgétaire du centre de services scolaire et assurer l'équilibre du budget;

Recommander, s'il y a lieu, les récupérations financières auprès des établissements;

Faire annuellement une recommandation aux membres du conseil d'administration quant à l'affectation des surplus des établissements conformément à l'[article 96.24](#) de la LIP;

Soumettre toute proposition concernant le budget du centre de services scolaire au conseil d'administration.

Composition

193.2 LIP « [...] comité de répartition des ressources formé d'au plus 15 membres, dont le directeur général du centre de services scolaire qui en assume la direction. Sous réserve du troisième alinéa, les membres du comité doivent faire partie du personnel cadre du centre de services scolaire.

Les membres du comité doivent, en majorité, être des directeurs d'école et de centre, dont au moins un directeur d'une école où est dispensé de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire, un directeur d'une école où est dispensé de l'enseignement secondaire et un directeur de centre. Les directeurs d'établissement sont choisis par leurs pairs.

Le responsable des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage nommé en vertu de l'[article 265](#) doit également être membre de ce comité.

Au moins un membre du comité doit être membre du personnel cadre du centre de services scolaire sans être expressément visé par l'un des trois premiers alinéas.

Sur demande du comité, d'autres membres du personnel du centre de services scolaire peuvent également participer aux séances du comité, mais sans droit de vote. »

La direction générale (préside l'élection et assume la direction du comité)	➤ Mireille Dion (intérim)
Le directeur général adjoint aux affaires administratives	➤ Érick Parent
La directrice générale adjointe aux affaires éducatives	➤ Mélanie Rhainds (intérim)
Le directeur des Services des ressources financières	➤ Alexandre Lavoie
La directrice des Services éducatifs (en vertu de l' article 265)	➤ Carole Lefebvre (intérim)
Deux (2) directions du secteur primaire	➤ Martin Auger (mandat de 2 ans : échéance août 2027) ➤ Annie Lestage (mandat de 2 ans : échéance août 2027) ➤ Marie Verrier (substitut)
Deux (2) directions du secteur secondaire	➤ Anne-Marie Lemieux (mandat de 2 ans : échéance août 2027) ➤ Maude Laflamme (mandat de 2 ans : échéance août 2027) ➤ François Letarte (substitut)
Une (1) direction de centre de formation professionnelle	➤ Julie Daigle (mandat de 2 ans : échéance août 2027) ➤ Rémi Veilleux (substitut)
Une (1) direction de centre d'éducation des adultes	➤ Sébastien Morais (mandat de 2 ans : échéance août 2027) ➤ Nadine Genest (substitut)

Rencontres

Les vendredis suivants, à 9 h :

- 19 septembre 2025 (TEAMS)
- 14 novembre 2025
- 6 février 2026
- 20 mars 2026
- 17 avril 2026
- 15 mai 2026

Comité d'engagement pour la réussite des élèves

Détenteur des documents officiels : Direction générale adjointe aux affaires éducatives

Fondements

193.6 LIP « Le Centre de services scolaire doit instituer un comité d'engagement pour la réussite des élèves [...] »

Mandat

193.7 LIP « Le comité d'engagement pour la réussite des élèves a pour fonctions :

- 1° d'élaborer et de proposer au centre de services scolaire un plan d'engagement vers la réussite, conformément à l'[article 209.1](#);
- 2° d'analyser les résultats des élèves et de formuler des recommandations au centre de services scolaire sur l'application du plan d'engagement vers la réussite approuvé par le centre de services scolaire;
- 3° de promouvoir, auprès des établissements, les pratiques éducatives, incluant celles en évaluation, issues de la recherche et liées aux orientations du plan d'engagement vers la réussite;
- 4° de donner son avis au centre de services scolaire sur toute question relative à la réussite des élèves. »

Composition

193.6 LIP « [...] un comité d'engagement pour la réussite des élèves formé d'au plus 18 membres [...] »

Un des membres doit posséder une expérience de travail auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage [...] »

Mandat de 2 ans (échéance août 2027)

La directrice générale adjointe aux affaires éducatives	➤ Mélanie Rhainds (intérim)
Deux (2) membres du personnel enseignant d'une école	➤ Marie-Noëlle Goulet ➤ Geneviève Labrecque
Un (1) membre du personnel enseignant d'un centre d'éducation des adultes	➤ Nicolas Mailhot
Un (1) membre du personnel enseignant d'un centre de formation professionnelle	➤ Valérie Godhue
Un (1) membre du personnel professionnel non enseignant	➤ Dominique Papillon
Un (1) membre du personnel de soutien	➤ Joëlle Vaudreuil
Un (1) directeur d'un établissement où est dispensé de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire	➤ Carine Dubé
Un (1) directeur d'un établissement où est dispensé de l'enseignement secondaire	➤ Isabelle Desmeules
Un (1) directeur d'un centre de formation professionnelle	➤ Christian Faucher
Un (1) directeur d'un centre d'éducation des adultes	➤ Roxanne Grantham
Un (1) membre du personnel d'encadrement responsable des services éducatifs	➤ Carole Lefebvre (intérim)
Un (1) membre issu du milieu de la recherche en sciences de l'éducation	➤ Nancy Gaudreau

Rencontres

- 3 septembre 2025
- 12 novembre 2025
- 11 février 2026
- 3 juin 2026

Comité d'étude sur la planification de l'utilisation des immeubles (CEPUI)

Détenteur des documents officiels : Direction générale adjointe aux affaires éducatives

Mandat

Déposer un projet de planification de l'utilisation des immeubles, en vue de répondre aux besoins de logement des clientèles et à l'organisation des services éducatifs pour les cinq (5) prochaines années particulièrement pour l'utilisation des écoles primaires;

Déposer au comité consultatif de gestion le projet de plan triennal à soumettre à la consultation;

Faire des propositions sur l'utilisation des immeubles excédentaires. Ce comité soumet d'abord des propositions au comité consultatif de gestion, qui en fait l'étude en vue de recommandations au Centre de services scolaire.

Le comité devra faire état des impacts financiers et pédagogiques découlant de ses recommandations.

Composition

La directrice générale adjointe aux affaires éducatives (responsable)	> Mélanie Rhainds (intérim)
Un (1) représentant des Services des ressources matérielles	> Éric Fortin
Un (1) représentant des Services éducatifs	> Carole Lefebvre
Un (1) représentant des Services des ressources financières	> Alexandre Lavoie
Trois (3) représentants du comité consultatif de gestion, secteur primaire	> Nicole Frédérick > Francine-Dominique Gauthier > Marie Verrier
Un (1) représentant du comité consultatif de gestion, secteur secondaire	> Marylin Landry
Un (1) représentant du comité consultatif de gestion, secteur de la formation professionnelle	> Olivier Matte
Un (1) représentant du comité consultatif de gestion, secteur de l'éducation des adultes	> Marisa Moscini
Trois (3) représentants du comité de parents	> Cléophace Akitegetse > Isabelle Breton > Aurélie Dubé > Karyne Gagnon (substitut)

Rencontres

Les mercredis suivants, à 9 h :

- > 10 septembre 2025
- > 22 octobre 2025
- > 19 novembre 2025
- > 8 avril 2026
- > 10 juin 2026

Comité du développement durable

Détenteur des documents officiels : Direction générale

Mandat

Mettre en place une démarche de développement durable :

- Établir des critères pour la prise de décisions dans notre centre de services scolaire;
- Assurer le lien entre les actions du développement durable et le PEVR;
- Renforcer les compétences en éducation au développement durable.;
- Développer des pratiques plus écoresponsables au sein du centre de services scolaire;
- Favoriser l'engagement de tous.

Composition

Le directeur général adjoint aux affaires administratives	➤ Érick Parent
Un représentant des Services des ressources matérielles	➤ Jean-François Labranche
Un représentant des Services éducatifs	➤ Jacinthe Verret
Un (1) représentant du secteur des communications	➤ Jade Thibodeau
Deux (2) représentants du CCG du primaire	➤ Nicole Frédérick ➤ Alexandre Pelchat
Un (1) représentant du CCG du secondaire	➤ Élizabeth Fortin
Un (1) représentant du CCG de la formation professionnelle	➤ Christian Faucher
Un (1) représentant du CCG de la formation générale des adultes	➤ Kevin Therrien

Rencontres

Trois (3) rencontres annuelles :

- 9 octobre 2026
- 20 janvier 2026
- 28 avril 2026

Comité d'accès à l'information

Détenteur des documents officiels : **Secrétariat général**

Fondements

- *Loi sur l'accès aux documents des organismes public et sur la protection des renseignements personnels, article 8.1* : « *Au sein d'un organisme public, un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels est chargé de le soutenir dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la présente loi. Ce comité exerce aussi les fonctions qui lui sont confiées par la présente loi. [...]* »

Mandat

Exerce un rôle de leadership et contribue à la promotion d'une culture organisationnelle qui renforce la protection des renseignements personnels et favorise la transparence.

Soutient le CSSC dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations énoncées dans la Loi sur l'accès.

La loi lui confère également les fonctions suivantes :

- Approuver des règles de gouvernance à l'égard des renseignements personnels (art. 63.3 de la Loi sur l'accès);
- Être consulté, dès le début et aux fins de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée, pour tous les projets d'acquisition, de développement et de refonte d'un système d'information ou d'une prestation électronique de services impliquant des renseignements personnels (art. 63.5 de la Loi sur l'accès). Le comité peut également suggérer, à toutes les étapes du projet (art. 63.6 de la Loi sur l'accès) :
 - La nomination d'une personne chargée de la mise en œuvre des mesures de protection des renseignements personnels;
 - Des mesures de protection des renseignements personnels dans les documents relatifs au projet, comme un cahier des charges ou un contrat;
 - Une description des responsabilités des participants au projet en matière de protection des renseignements personnels;
 - La tenue d'activités de formation sur la protection des renseignements personnels pour les participants.

Un organisme public peut décider d'attribuer au comité d'autres fonctions qu'il juge pertinentes et qui permettront une meilleure gestion de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels au sein de ce dernier.

Composition

La direction générale	➤ Mireille Dion (intérim)
La secrétaire générale - Responsable de la protection des renseignements personnels (RPRP)	➤ Catherine Jobin
La responsable de l'accès aux documents	➤ Manon Pesant
Le responsable de la sécurité de l'information	➤ Francis Bélanger
La direction des Services éducatifs, sur invitation	➤ Carole Lefebvre (intérim)

Rencontres

Aux dates suivantes :

- 10 septembre 2025
- 11 octobre 2025
- 18 novembre 2025
- 14 janvier 2026
- 11 février 2026
- **X avril 2026**
- 10 juin 2026

Comité de gestion des risques en matière de corruption et de collusion (GRCC)

Détenteur des documents officiels : Direction générale adjointe aux affaires administratives

Mandat

Le Comité de gestion des risques en matière de corruption et de collusion a pour mission de prévenir, d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques liés à la corruption et à la collusion au sein de l'organisation. Le comité révisera annuellement son plan d'action tout en veillant à la conformité aux lois et réglementations en vigueur. Il rend compte annuellement au comité de vérification.

Composition

Le directeur général adjoint aux affaires administratives (responsable du comité)	➤ Érick Parent
La Direction des Services des ressources financières et Responsable de l'application des règles contractuelles	➤ Alexandre Lavoie
Le directeur des Services des ressources matérielles	➤ Éric Fortin
Un (1) coordonnateur des Services des ressources matérielles	➤ Jean-François Labranche
Invités, au besoin.	

Rencontres

Deux (2) rencontres par année :

- 22 octobre 2025
- 20 mai 2026

Délégation officielle à l'assemblée générale de la Fédération des centres de services scolaires du Québec

La présidence du conseil d'administration

- **Lydie Pincemin**
- Patrick Gravel, vice-président du conseil d'administration (substitut)